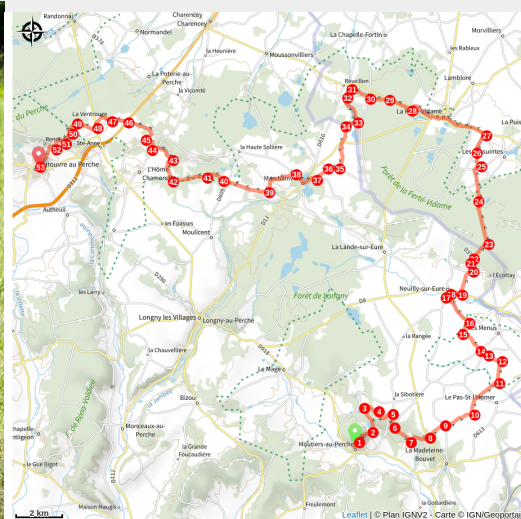


Tour des Collines du Perche à VTT : de Moutiers-au-Perche à Tourouvre-au-Perche

CC Cœur du Perche



Paysages du Perche (T61)



Ce parcours est la 2ème étape du Tour des Collines du Perche à VTT (200 km). L'itinéraire sort du très beau village de Moutiers-au-Perche, au-dessus de l'église et entre aussitôt dans les bois puis par un beau vallon et une longue traversée forestière atteint la plaine céréalière de la vallée de l'Eure. Il atteint ensuite les bois de Neuilly et la forêt de La Ferté-Vidame qu'il traverse pour atteindre la petite ville de La Ferté-Vidame.

Vous traverserez les limites nord du Grand Perche, avec ses grandes forêts dont l'emprise a très peu changé depuis les temps médiévaux.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Longueur : 57.4 km

Dénivelé positif : 556 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Forêt, Panorama et paysages

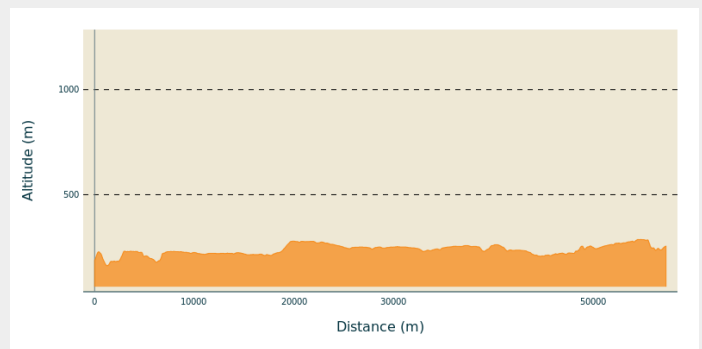
Itinéraire

Départ : Eglise Notre-Dame, Moutiers-au-Perche

Arrivée : Eglise, Tourouvre-au-Perche

Balisage : 🚲 VTT

Profil altimétrique



Altitude min 162 m Altitude max 287 m

Partir de l'église Notre-Dame, suivre le chemin qui gravit le coteau et pénétrer dans le sous-bois.

1. À la fourche, obliquer à droite. Couper ensuite une allée transversale et redescendre. À l'orée du bois, tourner à gauche.
2. Au croisement suivant, tourner à droite et aboutir aussitôt à une petite route. Traverser un ruisseau à gué. Négliger le semblant de chemin dans le pré à droite (cote 181). Le chemin, bien délimité par des clôtures, serpente entre des herbages pour déboucher au hameau de La Badinière.

De la Badinière aux Déserts (environ 5km), suivre le parcours balisé VTT Rouge.

3. Suivre à droite un chemin goudronné qui devient sablonneux après un virage à droite. Monter, virer à gauche et, à la fourche qui se présente rapidement, virer à droite. Ensuite, continuer tout droit.
4. Au croisement suivant, aller tout droit en bord de plateau. Alternier sous-bois et lisière. Passer les ruines du Gros Fouteau, ignorer les départs sur la droite.
5. Au croisement en T, aller à droite pour traverser une petite route. Continuer tout droit en descente par un sentier caillouteux et humide par endroits. Rejoindre ainsi la D280.
6. Traverser cette route et poursuivre en face dans le bois. Après une cinquantaine de mètres, tourner à gauche (Sud-Est). À un croisement à l'orée du bois, aller tout droit en lisière.
7. Au croisement, descendre à gauche un chemin creux qui pénètre dans le Bois du Roy à la hauteur d'un étang. Remonter en suivant un sentier pentu et rocailleux qui serpente en sous-bois et débouche sur la D36 au lieu-dit Les Déserts.
8. Traverser la route et continuer en face. Aller tout droit (cesser de suivre le balisage VTT qui part à droite). Après la dernière maison, le chemin, rectiligne, devient herbeux.
9. Déboucher sur la D614 et la suivre à droite sur une centaine de mètres. Prendre le chemin goudronné à gauche et longer des bâtiments. Ensuite, le goudron laisse place à la terre et à l'herbe (ignorer un départ à droite).
10. Au croisement, prendre à gauche un chemin empierré qui passe près de la Fauvillière et devient goudronné. Au bout, obliquer à droite, traverser le Carrefour des Trois Croix en laissant l'oratoire à droite et continuer tout droit (Nord-Est) sur un chemin empierré puis herbeux. Passer un ruisseau.

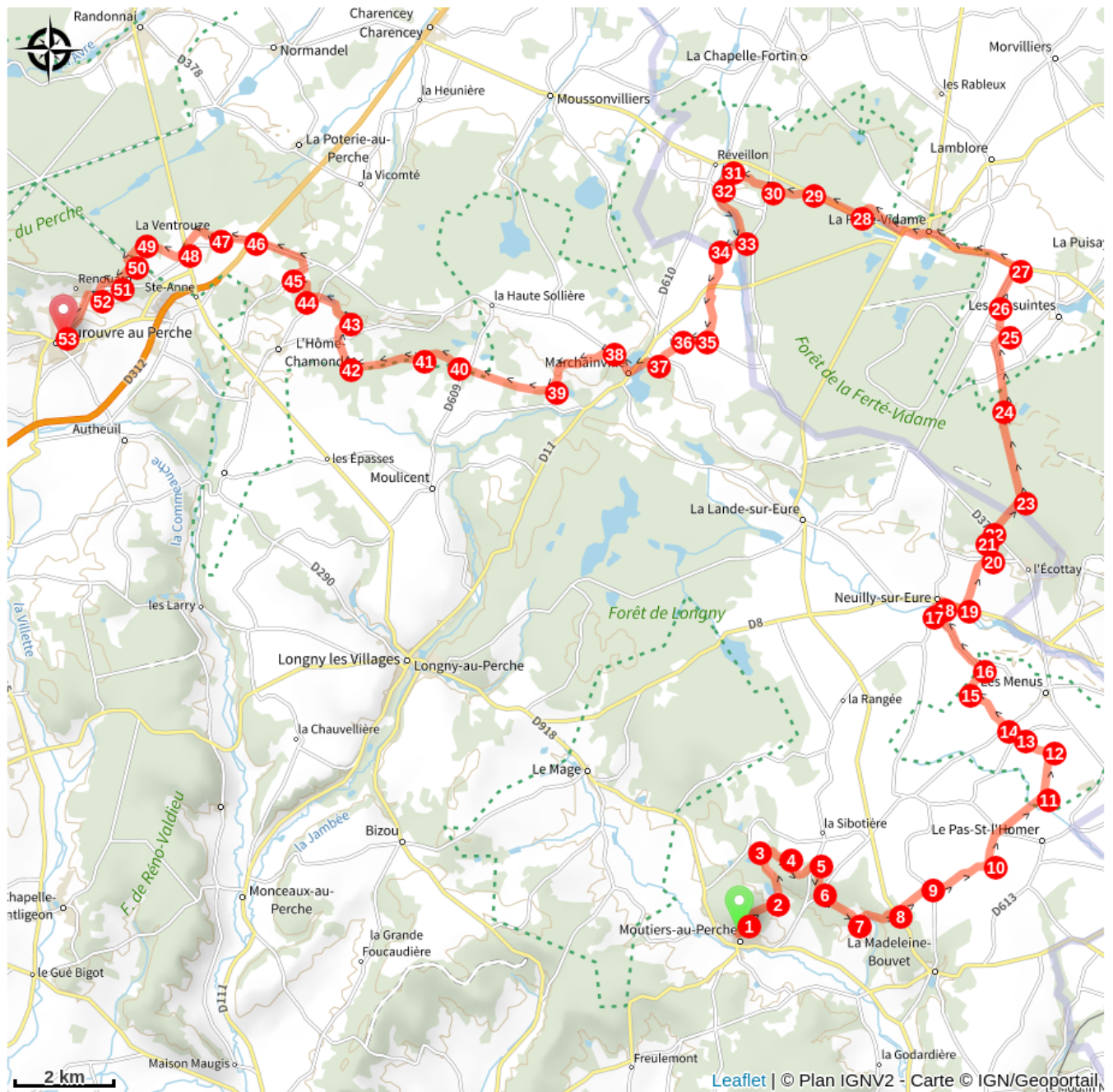
11. À la patte d'oie qui suit, tourner à gauche. Croiser un chemin perpendiculaire (cote 221).
12. Au croisement suivant, tourner à gauche dans un chemin en herbe qui devient goudronné au hameau de la Charbonnière.
13. Effectuer un gauche/droite et aller tout droit jusqu'à la D280.
14. Effectuer un gauche/droite pour laisser sur la gauche les lieux-dits Le Bois des Menus puis La Huetterie. Ignorer un départ sur la droite puis un sur la gauche.
15. À l'intersection suivante, prendre à droite un chemin herbeux, avec des ornières mais bien élagué.
16. Déboucher sur un petit chemin goudronné et le suivre à gauche. Passer le lieu-dit La Roulandière. Emprunter un petit pont, traverser le lieu-dit La Haute Martinière et continuer sur goudron.
17. Déboucher sur la D616 et la suivre à droite. Après environ 200 m, s'engager à droite dans un chemin non figuré sur IGN. Rejoindre le bord de l'Eure et noter un lavoir sur la rive opposée.
18. Traverser la rivière sur le barrage en aval du lavoir. Le chemin laisse place à une ruelle qui rejoint la Rue des Lilas (D8). Suivre cette route à droite (attention à la circulation, demeurer sur le bas-côté).
19. Après environ 500 m (croix), tourner à gauche en direction de La Cour Mesnil. Traverser le lieu-dit et ignorer les départs sur la gauche. Laisser le lieu-dit Le Bignon sur la droite et continuer tout droit.
20. Quand la route vire à droite, continuer dans le chemin en face près de la ferme des Ferrettes. Le chemin monte vers la forêt et s'infléchit vers la gauche.
21. Arriver à un grand chemin et le suivre à droite en angle aigu. Après une cinquantaine de mètres (balise "Neuilly-sur-Eure, vers la ligne de Chambray"), prendre un petit chemin à gauche.
22. Déboucher sur la D37 et la suivre à droite (**attention à la circulation**). Prendre aussitôt le 1er chemin à gauche dans la Ligne Chambray (pancarte et barre en bois). Aller tout droit sur une grande allée forestière jusqu'au Rond des Hussards.
23. Prendre la 3e à gauche (à 10 h), une large allée à gauche qui se dirige vers le hameau de La Bêchetière. Aller toujours tout droit (Nord-Nord-Ouest).
24. Au bout, emprunter à droite un large chemin empierré qui s'infléchit rapidement vers la gauche. Le chemin sort bientôt de la forêt et devient goudronné. Traverser la Rue de la Pommarie (D318.3) et poursuivre tout droit en traversant le hameau de la Pommarie. Laisser une petite route à gauche (D146) et atteindre le hameau de La Bêchetière.
25. Tourner à gauche. A la fourche qui se présente rapidement, obliquer à droite dans la Rue de la Floudière. Laisser le lieu-dit sur la droite et obliquer à gauche.
26. Rejoindre la D15 et la suivre à droite (**attention à la circulation**).
27. Au bout, suivre la D941 à gauche (la route est très passante mais il y a un large bas-côté herbeux sur la gauche). Rejoindre ainsi La Ferté-Vidame, Place de l'Hôtel de Ville.

Dos au château, et précisément à la pancarte « La Ferté-Vidame », prendre la très large allée en herbe qui longe les bassins en les laissant à votre gauche. Environ 500 m plus loin, négliger l'allée qui s'infléchit à gauche et continuer tout droit en longeant la petite route goudronnée. Emprunter la 2e passerelle qui franchit le fossé et poursuivre à gauche sur le goudron pendant 50 m, puis tout droit sur le chemin de terre et d'herbe jusqu'à la Maison du Garde, au Rond Montpensier (appelé par erreur Rond Victoire sur les cartes de l'IGN).

28. Virer à droite et suivre la D24 sur 1 km jusqu'à une allée qui part sur la gauche un peu avant le Rond Saint-Simon (panneau «Chemin de Promenade»).
29. Obliquer à gauche et suivre alors le balisage Jaune. Il faut bien noter que la forêt est privée et seules quelques allées sont ouvertes à la randonnée. 100 m plus loin, traverser une grande ligne, (Ligne de la Chapelle-Fortin) puis une autre, avant de déboucher sur la D317.1.
30. Traverser et poursuivre en face en lisière de forêt, puis dans la plaine jusqu'au Haut-Coudray.
31. Prendre le sentier à gauche en direction du Bois Impérial.
32. Il serait dommage de passer si près de la jolie chapelle de Réveillon sans la voir. Aussi, nous vous recommandons, au croisement, d'emprunter la D3172 à droite sur quelques dizaines de mètres. Revenir ensuite en arrière pour reprendre à droite sur le chemin du Bois Impérial. Longer l'Étang du Buternay (les panneaux «Propriété privée» cloués sur les arbres en entrée de chemin ne concernent que les sous bois, et pas le chemin lui-même qui est bien public).
33. Une fois l'étang dépassé de 200 m environ, abandonner le balisage Jaune pour prendre un chemin à droite qui, 50m plus loin, enjambe un ruisseau par une passerelle. Ce chemin représente la limite entre l'Orne et l'Eure-et-Loir et, au sortir du bois, traverse le bout de la piste enherbée d'un petit aérodrome.
34. 250 m plus loin, au croisement d'un chemin en terre, tourner à gauche. Traverser Chanteloup où le chemin devient goudronné. Continuer jusqu'à la D11. Traverser la D11 et continuer tout droit sur le petit chemin goudronné en traversant la Livarderie. Au croisement, poursuivre tout droit sur un chemin de terre qui passe devant la Jossierie et rejoindre la D3173.
35. Prendre à droite et dépasser le hameau du Luxerot.
36. En sortie, prendre le premier chemin (herbu) à gauche. À la fourche qui suit, obliquer à droite pour arriver à la Hardellière. A la route, tourner à droite et faire environ 150 m.
37. Prendre le chemin qui plonge sur la gauche. A l'étang (bel endroit pour une pause), traverser le parking et prendre la D11 vers la gauche pour entrer dans Marchainville. Virer à droite, Rue de la Forge.
38. Au pied de l'église, suivre à droite la D243 qui monte en passant devant le cimetière. Dépasser le Bois-Marié à main droite.
39. Environ 100 m plus loin, prendre à gauche le chemin à travers champs qui devient goudronné au Fossé Neuf. Au Stop, aller tout droit et poursuivre jusqu'au virage à gauche.
40. Quitter la route pour prendre le chemin à droite (ancienne voie romaine, dite de Chartres) et le suivre tout droit sur 2 km. Traverser la D609 et prendre en face, direction la Butte de Brotz.
41. Environ 200 m plus loin, emprunter le chemin à droite qui descend vers le Moulin de Brotz (Brasserie Guinguette) et longe un étang. Continuer tout droit pour atteindre les deux bâtiments du moulin (on rejoint à cet endroit, le GR®22).
42. Suivre à gauche le fléchage du GR®22 sur la voie romaine. Après une passerelle sur un ruisseau, le chemin oblique à droite. Cette partie est souvent inondée. Se frayer un chemin en sous-bois, passer au large de l'Oie Blanche et poursuivre jusqu'à une fourche, 400 m plus loin environ.
43. Quitter le GR®22 en suivant le chemin qui descend vers la droite. Suivre le balisage VTT bleu jusqu'en forêt du Perche. Traverser la D617 et dépasser un étang à main droite.

44. Suivre le chemin naturel à gauche puis, après 400 m, prendre le chemin de gauche, le long de l'étang. Passer devant les ruines du château de Gannes, traverser la D291 et suivre le chemin en face sur 200 m environ.
45. Et tourner à droite dans un chemin en épingle à cheveux pour atteindre le Mont-Huchet.
46. Au lieu-dit le Mont-Huchet, prendre à droite sur 250 m puis un petit chemin à gauche qui mène à la D243. Prendre à gauche jusqu'à la N12 dont la vitesse est limitée à 70 km/h à cet endroit, toutefois.... : prudence ! avant de traverser.
47. Traverser et prendre la D243 vers la Ventrouze. À 500 m, tourner à droite et suivre la petite route qui conduit au manoir puis à l'Eglise Sainte-Madeleine.
48. Longer le cimetière puis virer à droite à angle aigu le contourner en passant devant le Monument aux Morts. Suivre ensuite le chemin à gauche (circuit VTT) qui conduit à la Houssière. Au lieu-dit, prendre à droite sur la D243 et atteindre immédiatement la D918.
49. Traverser la départementale pour suivre la route en face sur 50 m. Ensuite, le chemin est à droite dans le virage, direction la Bertinerie/la Rousselière / 30 km/h(!!!). Goudron sur 250 m, puis herbe. Poursuivre ensuite tout droit par un chemin non carrossable après la Bertinerie qui entre dans la forêt domaniale au niveau d'une grosse pierre peinte en rouge. À environ 300 m, l'allée s'infléchit légèrement à droite. Marcher 250 m de plus environ.
50. Attention : On quitte le balisage VTT. Prendre un layon descendant à gauche, qui traverse une belle allée herbue un peu plus loin. Continuer sur le layon en face pour déboucher, au bout de 400m, sur la petite Route Forestière de Sainte-Anne, goudronnée et fermée à la circulation. Prendre à gauche.
51. Poursuivre à droite par un layon entre les parcelles 187 et 189. Celui-ci débouche sur une allée pierrée que l'on emprunte à gauche sur quelques dizaines de mètres.
52. Au goudron, virer à droite en épingle à cheveux puis prendre le deuxième chemin qui descend à gauche, goudronné au départ puis en herbe (vue sur Tourouvre). Traverser la route et prendre le petit chemin goudronné en face.
53. Au carrefour, emprunter la rue à droite dans le hameau et au Stop, virer à gauche sur la D243 vers Tourouvre Suivre le trottoir de gauche puis la voie piétonne.
54. A l'arrivée au bourg de Tourouvre, devant le cimetière, prendre à droite la Rue de la Verrerie jusqu'à l'église.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir en randonnée, imprimer ou télécharger une version récente du tracé. En cas de modifications, toujours suivre le balisage sur le terrain.

A Moutiers-au-Perche : quelques commerces, épicerie boulangerie et boucherie, s'informer sur les horaires d'ouverture.

A Neuilly-sur-Eure : bar et commerces.

A La Ferté-Vidame et Tourouvre-au-Perche: tous commerces, bars en centre ville.

Le cheminement est forestier et campagnard, il faut emporter les vivres de randonnée.

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Nocé - Courboyer, 61340 PERCHE-EN-NOCE

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://www.parc-naturel-perche.fr>

